71e Année. 11e Série. Tome III. N° 1. 6 Janvier 1900.

BOSTON MEDICAL LIBRARY MAR 1900

# GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

54M1

*JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.*

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

**Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.**

*Directeur-Rédacteur-en-chef* : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Index Medicus ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Cérémonies de la Semaine : Le Cinquantenaire de la Société de Biologie. — Hôpitaux de Paris : Le Concours de l'Internat de Paris : La solution du Cambriolage de l'Hôpital Beaujon. — Liste de classement des Externes (Concours de 1899). — La Médecine dans le Conflit anglo-boër : Les Secours aux Blessés de la Guerre. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Le Monument Grisolle à Fréjus ; Le Corselet de Mme de Griniewitch.

**Illustrations** : MM. les Prof. Potain, Richet, Bouchard, Mathias-Duval. — Variétés et Anecdotes : Le Monument Grisolle à Fréjus. — Le Corselet de Mme le Dr de Griniewitch. — Type des Clichés de l'Institut de Bibliographie. — Groupe de MM. les Prof. Proust, Joffroy, Duplay, Berger, Chantemesse, Raymond, Farabeuf, Hutinel, Pouchet, Grancher.

## BULLETIN

### L'Index Medicus.

Édition de Paris (1900).

J'ai l'honneur d'annoncer aux Médecins qui aiment la Science médicale d'un amour sans mélange et aussi pur que le fond de leur cœur, qu'après plusieurs mois de négociations ardues, je viens d'aboutir à une combinaison suffisante, pour que l'Index Medicus puisse paraître, en 1900, en France.

M. le Pr C. Potain.

Inutile d'ajouter que cela n'a pas été sans peine et n'a nullement marché tout seul. Il est même indispensable de faire remarquer que, sans l'aide aussi désintéressée qu'efficace de MM. les Professeurs Charles Potain et Charles Richet, je n'aurais jamais abouti. Le dévouement aux œuvres d'intérêt général se retrouve toujours chez les mêmes hommes.

Mais, enfin, trêve à la reconnaissance (ceux qui nous connaissent savent ce qu'elle vaut chez nous); et mettons-nous au travail, sans récriminer davantage contre l'indifférence des milliers d'hommes que cette question n'a jamais passionnés, qui n'ont jamais compris qu'en poursuivant cette entreprise nous ne songions qu'à consacrer leur gloire contre l'oubli de leur propres concitoyens !...

J'annonce donc à mes lecteurs, qui sont tous mes amis, que le 15 février 1900 paraîtra le premier numéro de la Bibliographia Medica, le nouvel *Index Medicus*, édité en France, qui contiendra la Bibliographie internationale du mois de janvier 1900.

Tous ceux qui, au cours de mes démarches, ont bien voulu me donner quelques avis et m'assurer de leur appui recevront ce premier numéro et me pardonneront si, par le seul fait qu'ils ont approuvé mes projets, je me permets de les considérer comme des souscripteurs.

Des modifications importantes seront introduites dans la Rédaction, de façon à perfectionner dans la limite du possible la publication américaine.

M. le Pr Charles Richet.

Je n'entre pas aujourd'hui dans ces détails ; mais on en comprendra l'importance, en lisant la Préface que M. le Pr Richet, le Maître de la Bibliographie française, a bien voulu écrire pour ce premier numéro !

Chers amis, faites-nous des recrues pour cette œuvre nouvelle, qui portera au loin le bon renom de la France, et vous aurez bien mérité de la Patrie !

Marcel Baudouin.

# ACTUALITÉS

## *LES CÉRÉMONIES DE LA SEMAINE.*

### Le Cinquantenaire de la Société de Biologie.

La célébration du Cinquantenaire de la *Société de Biologie de France* a eu lieu mercredi, il y a quinze jours. Elle a commencé, à une heure et demie, par une cérémonie toute familière.

M. Gaston Paris, Administrateur du Collège de France, a reçu, dans la cour d'honneur du Collège, les membres de la Société, auxquels s'étaient joints MM. Léon Bourgeois, le Vice-recteur de l'Académie de Paris, le Directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique, remplaçant le Ministre, qui n'a pu arriver que plus tard, et les deux délégués de l'Académie des Sciences, MM. les Drs Marey et Chauveau.

*Plaque Cl. Bernard.* — Les invités se sont alors rendus à l'extrémité de la façade du Collège de France, à l'angle de la rue Saint-Jacques. Le bâtiment, qui occupe cet angle, renferme l'ancien laboratoire de Claude Bernard et il s'agissait d'inaugurer une plaque de marbre, apposée, sur l'initiative de la Société de Biologie, sur le mur extérieur de ce bâtiment, en l'honneur du Biologiste célèbre.

Cette plaque porte l'inscription suivante :

Dans ce laboratoire
A travaillé de 1847 à 1878
CLAUDE BERNARD
Professeur de Médecine au Collège de France.

On sait qu'un monument analogue a été apposé, rue d'Ulm, contre le mur extérieur du laboratoire où avait travaillé Pasteur, à l'Ecole normale supérieure. Après avoir admiré la nouvelle plaque, les invités sont rentrés dans le Collège de France et se sont rendus dans le laboratoire même de Claude Bernard.

Après une allocution de M. Gaston Paris, qui a ouvert la séance en déclarant qu'on n'avait pu trouver plus bel éloge pour un professeur du Collège de France que ce simple mot « a travaillé » ; M. le Dr D'ARSONVAL, aujourd'hui titulaire de la chaire de Claude Bernard, s'est levé pour faire, en un bref et beau discours, souvent coupé par les applaudissements, l'éloge de son Maître.

*Cinquantenaire.* — A deux heures et demie, les membres de la Société et leurs invités se sont rendus dans la nouvelle Sorbonne, où devait avoir lieu la *solennité proprement dite du Cinquantenaire.*

C'est dans l'amphithéâtre Richelieu, que le Ministre, M. Georges Leygues, a été reçu par M. le Pr BOUCHARD, membre de l'Académie des Sciences, Président de la Société de Biologie, MM. GELLÉ, vice-président, GLEY, secrétaire général, CAPITAN, secrétaire des séances de la Société.

Sur l'estrade, à côté de ces notabilités, avaient pris place les délégués des sociétés étrangères, MM. HEGER (de Bruxelles), WALLER (de Londres), BLUMENTHAL (de Berlin), PRÉVOST (de Genève), ainsi que MM. Gréard, BROUARDEL, MAREY, CHAUVEAU, Gaston Paris, d'ARSONVAL et Léon Bourgeois.

M. le Professeur BOUCHARD a pris ensuite la parole pour remercier l'Université de l'hospitalité qu'elle accordait à cette Société.

M. le Pr BOUCHARD.

M. Bouchard a terminé ainsi son discours, que des applaudissements ont fréquemment interrompu : « Mes chers collègues en Biologie, travaillons donc et marchons par le Travail, vers la Vérité, à travers l'Erreur, pour le bien de l'Humanité et pour l'honneur de la Patrie ».

Puis le Secrétaire général a fait l'historique de la Société de Biologie.

Des adresses ont été lues par MM. Heger, délégué de la Société de Bruxelles ; Waller, délégué de Londres ; Blumenthal, délégué de Berlin, et Prévost, délégué de Genève.

Enfin, le Ministre de l'Instruction publique a remercié les délégués étrangers de leurs paroles sympathiques pour la France. Il a loué les savants biologistes de leurs efforts pour faire avancer une science dont les conquêtes sont si profitables à l'homme. Il les a assurés du concours du gouvernement de la République ; et, comme témoignage des bonnes dispositions de ce Gouvernement, le Ministre a remis la rosette d'officier de la Légion d'honneur à notre cher Maître, M. le Dr Mathias DUVAL, professeur à la Faculté de Médecine ; la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. le Dr GRÉHANT, professeur de physiologie au Muséum ; et enfin la rosette d'officier de l'Instruction publique à M. le Dr CAPITAN, secrétaire de la Société.

M. le Pr MATHIAS-DUVAL

Le soir, un banquet a réuni, à l'hôtel Continental, sous la présidence de M. le Professeur BOUCHARD, les membres de la Société de Biologie et leurs invités.

## *LE CONCOURS DE L'INTERNAT DE PARIS.*

### La Solution du Cambriolage de l'Hôpital Beaujon.

M. Waldeck-Rousseau a arrêté sa décision en ce qui concerne la question du Concours de l'Internat en médecine, interrompu par la destruction d'une partie des copies des concurrents. C'est à l'idée d'un nouveau Concours partiel que s'est arrêté le ministre. Voici dans quelles conditions.

Sur les 590 inscrits, 333 candidats seulement ont fait les compositions écrites. Sur ces 333 concurrents, 78 ont vu leur composition écrite détruite avant la lecture devant le jury; au contraire 255 avaient pu lire devant le jury.

A l'origine, le nombre des places d'internes mises au Concours était de 36. M. Waldeck-Rousseau, d'accord avec l'Administration de l'Assistance publique, a décidé de créer 10 nouvelles places d'internes.

Les 36 places originelles seront réservées aux 255 candidats qui ont pu accomplir les épreuves écrites et qui n'ont plus qu'à subir les épreuves orales.

Les 10 nouvelles places créées seront attribuées aux 78 candidats dont les copies ont été détruites et qui vont recommencer le Concours en entier.

La proportion est à peu près la même dans les deux catégories entre le nombre des concurrents et celui des places mises au Concours.

Le Ministre de l'Intérieur a pris un arrêté conforme à ce que nous venons de dire. En même temps le Préfet de la Seine, dans les attributions duquel rentre la question, a modifié les conditions du Concours écrit en vue d'en supprimer la publicité qui existait jusqu'ici (1),

Voici l'arrêté du Ministre de l'Intérieur relatif au Concours de l'Internat des Hôpitaux qui consacre les décisions que nous avons fait connaître :

Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, Sur le rapport du préfet de la Seine, en date du 16 décembre 1899, Vu la délibération du Conseil de surveillance de l'administration générale de l'assistance publique de Paris, en date du 7 décembre 1899 ; Vu la loi du 10 janvier 1849 sur l'organisation de l'assistance publique à Paris; Vu le règlement général sur le service de santé dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, en date du 26 août 1893; Vu les arrêtés des 9 juin, 12 juillet 1841, 12 octobre, 19 novembre 1842; 12 et 14 avril 1869, 21, 24 mars 1896, 5, 11 février 1898, relatifs à l'admission des élèves dans les hôpitaux de Paris, aux jurys et au concours; Considérant que le 16 octobre 1899, un Concours annuel pour l'Internat a été ouvert entre les élèves externes des hôpitaux de Paris; que 580 candidats s'étaient fait inscrire pour ce Concours ; que 333 seulement ont remis des compositions écrites et 211 ont lu leurs compositions ; qu'enfin 78 candidats ont eu leurs compositions détruites, en tout ou en partie, à la suite d'un acte dû à la malveillance dont les auteurs sont jusqu'ici demeurés inconnus ; Considérant qu'il est de principe général et qu'il résulte des règlements ci-dessus visés, applicables au Concours de l'Internat, que les places mises au Concours doivent être attribuées aux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de points pour l'ensemble de leurs compositions; que l'accomplissement des épreuves prescrites confère un droit qui est et reste indépendant des circonstances par lesquelles certains des concurrents peuvent être mis dans l'impossibilité d'achever le Concours ; que ces circonstances, en dehors de leur renonciation volontaire, peuvent tenir soit à des cas de force majeure, accident ou maladie, soit à un fait prévu par les règlements, soit même au fait d'un tiers ; que dans ce dernier cas les concurrents victimes du fait délictueux ou quasi délictueux ont seulement un recours contre son auteur, mais qu'il est inadmissible que l'œuvre et le travail de ceux qui ont rempli toutes les conditions du programme soient anéantis à raison d'un événement dont ils ne sauraient être responsables.

Considérant que l'acte à la suite duquel les compositions de 78 candidats ont été détruites rentre dans la catégorie des faits ci-dessus prévus ; Considérant, d'autre part, que, s'il est allégué que certains candidats auraient pu, faute de contrôle suffisant, remettre des copies faites par des tiers, la fraude dont il s'agit n'est pas établie ; qu'au surplus, alors même qu'elle serait démontrée, elle n'aurait d'autre effet que d'amener la disqualification des candidats qui y auraient eu recours et ne saurait entraîner l'annulation de l'ensemble des opérations du concours; Considérant que de ce qui précède il résulte que les faits commis à l'hôpital Beaujon dans la nuit du 28 au 29 novembre ne sauraient infirmer le concours ouvert le 16 octobre, ni préjudicier aux droits acquis par les candidats dont les copies ont été épargnées, et qu'en droit strict les victimes de cette manœuvre n'auraient qu'un recours à fin de dommages-intérêts contre ses auteurs; Considérant qu'aux termes des règlements en vigueur (art. 9 du recueil des dispositions réglementaires) le nombre des élèves est fixé de manière à donner *au moins*, pour chaque chef de service, un interne en médecine ; que pour le service de chirurgie le nombre des internes peut être de deux ou de trois ; que pour l'exercice 1900 l'administration de l'Assistance publique avait réduit à trente-six le nombre des places d'internes; que par application des principes ci-dessus, ces trente-six places d'internes doivent être attribuées aux élèves classés dans le meilleur rang par suite du concours qu'ils auront subi ; Considérant, en ce qui concerne les candidats victimes des faits susrappelés et auxquels il ne resterait que le recours de droit commun contre les auteurs du dommage par eux subi, que, si l'administration n'a encouru aucune responsabilité, elle doit, dans une préoccupation d'équité et dans l'intérêt de leur avenir, s'efforcer d'atténuer les conséquences du préjudice auquel ils sont exposés et qu'il lui est possible de le faire dans une certaine mesure, tout en restant dans les limites de l'article 9 susvisé, en les appelant à un concours restreint comportant dix nouvelles places d'internes, ce qui revient à leur attribuer un nombre de places proportionnel égal à celui réservé aux élèves qui auront participé au premier concours ; Considérant que les règlements généraux actuellement en vigueur ne sauraient être applicables dans toutes leurs dispositions à ce concours spécial, rendu nécessaire par des circonstances exceptionnelles et qu'il y a lieu, par suite, d'édicter un règlement spécial à ce concours ;

ARRÊTE : Article 1er. Il est ouvert un concours spécial entre les candidats ayant déjà pris part au coucours de l'internat du 16 octobre 1899 dont les copies ont été détruites, en tout ou en partie, à la suite de l'acte commis à l'hôpital Beaujon dans la nuit du 28 au 29 novembre. — Art. 2. Le jury du concours ouvert le 16 octobre sera chargé de présider à ce concours spécial. — Art 3. Les dispositions réglementaires qui régissent les concours de l'internat, en ce qui concerne les épreuves du concours, la publicité, le mode de procéder du jury, la surveillance des candidats, le vote des points, le classement des candidats et la proclamation des résultats, sont applicables audit concours.

Art. 4. Les élèves internes nommés à la suite de ce concours choisiront, dans l'ordre de leur nomination, les établissements auxquels ils doivent être attachés, après l'attribution faite aux élèves internes reçus à la suite du concours ouvert le 16 octobre 1899 des places mises à leur disposition. — Art 5. Les dispositions de l'article 216 du règlement général ne seront pas applicables à ce concours spécial. — Art. 5. Le préfet de la Seine et le directeur de l'Assistance publique à Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 décembre 1890. WALDECK-ROUSSEAU.

Voici d'autre part, le texte de l'arrêté préfectoral, que nous avons annoncé et qui modifie les conditions du concours écrit pour l'Internat des hôpitaux :

Le préfet de la Seine, Sur le rapport du directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris, en date du 9 décembre 1899 ; Vu la délibération du conseil de surveillance de l'Administration générale de l'assistance publique en date du 7 décembre 1833; Vu la loi du 10 janvier 1849 sur l'organisation de l'Assistance publique à Paris ; Vu le règlement général sur le service des hôpitaux et hospices civils de Paris, en date du 26 août1899.

ARRÊTE : Article Premier. L'article 99 du règlement susvisé du 26 août 1899 est modifié ainsi qu'il suit : Art. 99. Les épreuves orales seront publiques. Seront seuls admis dans les locaux consacrés aux épreuves écrites tous les élèves porteurs du bulletin spécial délivré par l'administration et constatant leur inscription

(1) Une délégation de quatre internes était allée porter une pétition des étudiants d'abord à M. NAPIAS, directeur de l'Assistance publique, puis à M. Waldeck-Rousseau, Ministre de l'Intérieur. Le ministre, qui a reçu la délégation dimanche dernier avait paru très ébranlé par les arguments qui lui ont été soumis en faveur du recommencement intégral du Concours.

au concours. Un numéro d'ordre qui leur sera remis à l'entrée déterminera la place qu'ils devront occuper pour l'épreuve écrite.» Art. 2. Le directeur de l'administration générale de l'Assistance Publique à Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté. Fait à Paris, le 29 décembre 1899. J. DE SELVES.

D'après le *Figaro*, c'est une solution véritablement élégante que M. Waldeck-Rousseau a donnée à cette fâcheuse affaire de Beaujon. Tout le monde était d'accord pour déplorer l'aventure ; tout le monde en flétrissait l'auteur ou les auteurs. Mais sur le remède à apporter les avis étaient très divers, et les étudiants eux-mêmes se trouvaient embarrassés. Il paraissait donc difficile de prendre une résolution qui fût unanimement ratifiée. Le Président du Conseil y est cependant parvenu, et il n'y a qu'une voix pour rendre hommage à ce nouvel arbitrage, inspiré par le plus clair bon sens et la plus impartiale justice.

## *HOPITAUX DE PARIS.*

### Liste de Classement des Externes.

Voici, par ordre de mérite, la liste des Externes, reçus au Concours de 1899.

1. MM. Chiray, Budin, Clovis Vincent, Sauvé, Nandrot, Wagner, Aynaud, Moncany, Richou, Ameaille, Vielliard, Broca, Küss, Dureau, Bréchot, Paul Roy, Wickersheimer, Cottard, Villandre, Clément.

21. Macé de Lépinay, Rouhier, Dupré, Jeannel, Desmoulins, Girod, Longuet, Delile, Gy, Pathault, Lagrange, Lévy-Franckel, Chômet, Ducourneau, de Martel de Janville, Delapchier, Demanche, Picot, Rendu, Truelle.

41. Monier, Guérin, Elloy, Moulu, Petiteau, Siégel, Trannoy, Bourretère, Bredier, Druais, Girault, Ferrand, Matry, Thuilleux, Blondin, Bourlot, Cottu, Froin, Mercadé, Pépin.

61. Germain, Besnier, Mme Granjean, MM. Thébault, Hudelot, Chapoy, Reulos, Séjournet, Mlle Pascal, MM. Renaud, Guilly, Bazalgette, Borne, Maurice Binet, Paul Bourgeois, Louis David, Zentler, Vidal, Barbin, Bornait-Legueule.

81. Delage, Lequeux, Lebreton, Aubourg, Descomps, Mlle Delporte, MM. Berthier, Chevé, Cresson, Cruveilhier, Devaux, Dieu, Duclaux, Paul Dupuy, Faure-Beaulieu, François-Dainville, Gauckler, Hervoit, Jamet, Jarvis.

101. Juquelier, Le Lorier, Loin, Louste, Mallet, Mesnil, Ribadeau-Dumas, Sébillau, Molimard, Baron, Picard, Jouvin, Tixier, Villepelet, Cantonnet, Artarit, Amblard, Cubertafon, Bouchaud, Carel.

121. Door, Gaillard, Jacob, Durand, Noé, Jacobsohn, Flamencourt, Masson, Oppenheim, Janvier, Philippet, Degrais, Baumgartner, Ferry, Gardner, Daniel, Dobrovitch, Eonnet, Foisy, Jouhaud.

141. Maurice Petit, Jullien, Halgan, Gascheau, Israëls, Guillaume-Louis, Heitz, Méret, Saison, Juy, Pierre Roy, Périn, Sabaréanu, Viteman, Thomas, Tassin, Eschbach, Dieuzeide, Feuillié, Béné.

161. Lebret, Ramond, Saintive, Sari, Bauduy, Chazarain, Cotonnec, Billaudet, Héchemann, Henri Burty, Corvington, Gaston Durand, Cruet, Ciaudo, Gautherin, Lamoureux, Morlat, Georges Martin, Pautrier, Michel.

181. Munch, Pelletier, Ribot, Léon Rigaud, Schacher, Sibille, Schwarzshild, Ferras, Decreuse, Duflos, Grillot, Ladevèze, Blavot, Goulard, Morisetti, Tardif-Bardinet, Fildermann, Grélault, Guillemin, Matsoukis.

201. Jacques Dupuy, Fouqué, Guenot, Lemierre, Pied, Poujade, Legros, Marcland, Wagon, Rostaine, Vivier, Lemercier, Bachmann, Violle. Croste, Donnat, Feillard, Fruictier, Giroux, Labonnette.

221. Miquel, Mlle Roussel, MM. Bauchard, René Bloch, Billon, Jan, Belot, Blatin, Bourcier, Bodolec, Dézarnaulds, Delange, Junès, Lemeland, Lecerf, Duprat, Harvier, Legras, Moreau. Mazuré.

241. Poisot, Mourlhon, Soullard, Uteau, Tarit, Mlle Debains, MM. Barcat, Chastenet de Géry, Cruchaudeau, Mettey, Philibert, Vaillant, Beauvy, Genevrier, Phellipon, Piot, Dommartin, Quillier, Philippe, Fridon.

261. Maurice Bloch, Maurice Giraud, Ledoux-Lebard, Mlle Volck, MM. Francina, Levesque, Kresser, Evrard, Valery, Adda Bouyssou, Maurer, Panthès, Beaussenat, Clermonthe, Lautaret, Leborgne, Lemaire, Lucas, Millant.

281. Jules Vincent, Rœderer, Duplay, Mermier, Vinsonneau, Blum, Lorenzo, Thorel, Nau, Edmond Bloch, Joseph, Mollet, de Bosker Duhamel, Landrin, Frossard, Mlle Toufesco, MM. Labrunie, Bourganel, Pierre Dupuy, Hayem.

301. Bruzau, Faleur, de Gandt, Houdard, Hernandez, Jousset, Marque, Pappa, Quilliot, Semper, Vallet, Henri Lévy, Lew, Minvielle, Fernand Martin, Niot, Sainmont, Sanson, Mlle Iscovescu, MM. Haret.

321. Maillard, Mlle Volovatz, M. Legrand, Mlles Boïarsky, Lingois MM. de Nayville, Belgodère, Gravelotte. Challamel, Auby, Fayolle, Dupont, Barbé, Beauchef, Emanuel, de Saint-Paul, Delor, Fernand Dubois, Etling, Ferté.

341. Jardry, Proust, Grandchamp, Huguier, Leroy, Nolot, Quesnot, Setbon, Vion, Van de Velbe, Viollet, Alquier, Fatout-Bertrand, Vaïas, Lambert, Pellizza, Jouve, Delogé, Mlle Bonnin.

361. MM. Vialay, Armand Rigaux, Alfred Klein, Abramoff, Bozo, Signoret, Bonniot de Ruisselet, Hédouin, Bellemanière, Bonnel, Blain, Boudin, Daviau, Mesnager, Gilbert, Decq, Deytieux, Durandard, Germond, Fage.

381. Landry, Larmandieu, Malvy, Le Houx, Michon, Singer, Very, Dreyfus-Rose, Devaux, Maur, Certes, Soubies, Louit, Guillet, Collet, Antoine, Gourdou, Fournier, Célérier, Chapeyron.

401. Garric, Hérisson, Puyo, Roblès, Ronneaux, Testart, Manet, Anger, Penel, Vaubourdolle, Huot de Saint-Albin, Lamy, Hélie, Bressel, Broudic, Izard, Laprade, Lebossé, Loumaigne, Marchal.

421. Mousnier, Prieur, Poisson, Lemerle, Salomon Klein, Lévy, Valensi.

## *LA MÉDECINE DANS LE CONFLIT ANGLO-BOER.*

### Secours aux Blessés de la Guerre.

L'*Association des Dames Françaises* adresse la note suivante :

« La Commission de secours pour les victimes de la guerre anglo-boër s'est réunie sous la présidence de M. l'amiral Besnard. Elle a décidé de faire un troisième envoi à l'hôpital français de Johannesburg. D'après les renseignements qui lui ont été donnés sur les choses qui font surtout défaut aux malades et aux blessés, la commission va faire acheter et expédier, par les soins du comité de Marseille, du lait concentré, des légumes verts, du café, puisque le pays n'en produit pas. Ces achats coûteront 4,000 francs. Il a été en outre décidé que deux autres mille francs seraient employés à l'achat de membres artificiels : mains, avant-bras, pieds, jambes et membres complets. Les appareils prothétiques auxquels la Commission s'est arrêtée ne seront pas des appareils de luxe ; ce sont, au contraire, des appareils rustiques ; néanmoins, le prix en est encore assez élevé ; aussi la Commission regrette de ne pouvoir disposer que d'une somme de 2,000 francs pour en acheter. Elle aime à espérer que, parmi les nombreux Français qui admirent le courage et la fermeté des Boers, il s'en trouvera qui voudront bien envoyer leur offrande, 10, rue Gaillon, au siège de l'Association, pour contribuer à réparer les mutilations que ces braves gens ont dû subir. »

La barque norvégienne *Regina*, venant de Java, chargée de brancards pour blessés a été capturée près de Delagoa bay et amenée à Durban par le navire de guerre *Fertis*.

*Convention de Genève.* — Les Anglais ont violé ouvertement, dit-on, la convention de Genève. Voici un extrait du rapport du général Joubert fait au gouvernement et communiqué par celui-ci à tous les consuls présents à Pretoria :

« 1° A Elandslaagte, les troupes britanniques ont tiré le premier coup de fusil sur la Croix-Rouge.

« 2° Un docteur en train de panser un blessé a été chargé par un lancier et son cheval fut tué sous lui, etc. »

A la date du 22, un grand nombre de cas de fièvre entérique règnent au camp et le général White souffrait légèrement de la fièvre.

# NÉCROLOGIE.

## M. BERTRAND, ancien étudiant en médecine, [directeur de l'Opéra (Paris).]

M. Eugène Bertrand, directeur de l'Opéra, est mort dans la nuit de samedi dernier, 30 décembre à onze heures, emporté par une congestion pulmonaire. Il était né à Paris le 15 janvier 1834.

Après avoir commencé ses études médicales et préparé ses examens jusqu'à 20 ans, il entra au Conservatoire de Paris dans la classe de Provost et débuta vers 1857, à l'Odéon, comme acteur, malgré le désir de sa famille, de bourgeoisie riche, qui rêvait pour lui le doctorat en médecine comme carrière. Avec une troupe, dont il devint bientôt le chef, il alla deux années après, chercher fortune en Amérique, à Rio de Janeiro, au Mexique, à New-York, à la Martinique. Mais la fortune ne récompensa pas ses projets, et Bertrand dont l'humeur vagabonde avait, dès cette époque déjà lointaine, pour toujours disparu, regagna la France pour se fixer au Grand théâtre de Lille, avant l'étape définitive de Paris. A Lille, c'est lui qui produit Adelina Patti, qui n'était jamais venue en France. En 1867, enfin, Paris conquiert définitivement ce Parisien et c'est en plein boulevard, au théâtre des Variétés, que Bertrand s'installa comme directeur, succédant à la direction Coignard et faisant jouer des opérettes : *La Belle Hélène* qui, aujourd'hui trente ans après, fait des salles combles dans ce même théâtre des Variétés ; *Barbe-Bleue*, *la Grande-Duchesse*, *les Brigands*, *les Trente millions de Gladiator*, *la Cigale*, *le Grand Casimir*, *Niniche*, *les Charbonniers*, *la Femme à Papa*, *La Roussotte*, *Lili*, *Mam'zelle Nitouche*, *la Cosaque*, *les Demoiselles Clochard*, *Une nuit de P.-L.-M.*, *Décoré*, *Ma Cousine*, etc., etc.

C'est à lui que nous devons *Excelsior*, à l'*Eden-Théâtre*, en 1884, qui renouvela en France l'art de la grande mise en scène et du ballet, avec des richesses de décors que les yeux parisiens ne soupçonnaient pas, et avec des artistes charmeurs amenés à grand prix d'Italie. Après vingt-trois années d'une pareille direction, Bertrand abandonna les Variétés et fut nommé directeur de l'Opéra le 1er janvier 1892. A la tête de notre première scène lyrique, sa carrière est trop connue pour qu'il soit utile de la retracer. C'est lui qui monta *Salammbô* puis *Samson et Dalila*, qui longtemps demeureront parmi les joyaux de notre répertoire. Vers 1894, il prit comme associé M. Gailhard, heureux de recommencer avec ce grand artiste l'association Ritt et Gailhard.

A toutes ces occupations Bertrand préférait l'honneur d'être président de l'Association des Artistes dramatiques ; il se réjouissait d'être, en cette qualité de président, promu officier de la Légion d'honneur (chevalier de 1893). M. Leygues lui avait annoncé cette récompense (en 1901, il devait abandonner l'Opéra), qui aurait été sa dernière joie. Or, cet excellent homme, auquel sa robuste taille et ses soixante-cinq années devaient promettre une longue vieillesse, *en ancien élève en médecine*, a eu, paraît-il, le pressentiment de sa fin (1).

## M. le Dr SALLEBERT (*Colonies*).

Nous apprenons la mort, à Nantes, de notre excellent ami et ancien camarade d'études à l'Ecole de Nantes, M. le Dr Sallebert, médecin principal des Colonies, dont nous étions heureux, voilà cinq mois, d'annoncer la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Cet officier supérieur, rentré en France depuis quinze jours à peine, vient de succomber, presque subitement, à l'affection paludéenne qu'il avait contractée depuis longtemps et qu'avait aggravée le climat de Tamatave. Médecin-chef de l'hôpital de cette ville, M. Sallebert s'était particulièrement distingué pendant la dernière épidémie de peste bubonique. Puisse l'expression de nos bien sincères regrets être pour sa famille un adoucissement à sa douleur.

M. le Dr Albert René, professeur agrégé de la Faculté de Médecine à Nancy, vient d'être frappé par la mort de son fils unique, décédé à l'âge de dix ans. — Mme Victor Helleu, mère du Dr Helleu, médecin à Paris, décédée aux Loches-Marchis à l'âge de 71 ans.

M. le Dr Ebrabd, ancien Médecin en chef de l'Hôpital général de Nîmes, qui s'est éteint le 22 Décembre 1899, à l'âge de 92 ans. Il était le doyen des médecins du Gard et peut-être de France. — M. Matheron, correspondant de l'Institut, géologue distingué, décédé à Marseille, à l'âge de 93 ans. — Mme Nordau, mère du Dr Max Nordau, décédée en son domicile, 34, avenue de Villiers, à l'âge de 87 ans. — Mme Godefroy, mère du docteur, décédée à Paris, à l'âge de 81 ans. — M. le Dr Rammelsberg, le doyen des chimistes allemands, membre de l'Académie des sciences de Berlin et professeur de chimie de l'Université de cette ville, décédé à l'âge de 86 ans.

(1) C'est samedi, il y a 15 jours, à l'enterrement de M. Lamoureux, que M. Bertrand sentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter ; mais, confiant dans sa robuste santé, il continua à vaquer à ses occupations et ne fit appeler M. le Dr Claude que le dimanche matin. Subitement, son état s'aggrava à un point tel que le Dr Claude crut nécessaire d'appeler en consultation deux de ses confrères, MM. les Drs Labadie et Chevalet ; mais le mal était déjà sans remède et malgré les soins les plus assidus et les plus intelligents la mort était inévitable.

# PETITES INFORMATIONS

## Enseignement de la Médecine.

**Faculté de Médecine de Paris.** — TABLEAU DES ACTES DU 8 AU 12 JANVIER 1900. — *Lundi 8.*—2e examen, doctorat, nouveau régime. MM. Ch. Richet, Heim, André, exam. Salle n° 1, Faculté. M. Broca (André), censeur.— 3e examen, doctoract oral, 1re partie, 1e série. MM. Tillaux, Walther, Lepage, exam. Salle n° 2, Faculté. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie, 2e série. MM. Lannelongue, Lejars, Varnier, exam. Salle n° 3, Faculté. M. Gilles de la Tourette. — 5e examen, doctorat, 1re partie, chirurgie, 1re série, MM. Kirmisson, Tuffier, Mauclaire, exam. Hôtel-Dieu, M. Potain, censeur. — 5e examen, doctorat. 1re partie, chirurgie, 2e série. MM. Jalaguier, Delbet, Legueu, exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie. MM. Fournier, Déjerine, Gaucher. Hôtel-Dieu. M. Tessier.

*Mardi 9.* — 2e examen, doctorat, 2e partie. MM. Mathias-Duval, Charrin, Langlois, exam. Salle n° 1, Faculté. Farabeuf, censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie. MM. Berger, Wallich, Thiery, exam. Salle n° 2. Faculté. M. Thoinot. — 5e examen, doctorat, 1re partie. chirurgie. MM. Guyon, Le Dentu, Albarran, exam. Charité. M. Cornil, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série. MM. Jaccoud, Debove, Menetrier, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série. MM. Hutinel, Roger, Vaquez, exam. Charité. M. Faure, censeur.

*Mercredi 10.* — Médecine opératoire. MM. Delens, Broca (Aug.), Sebileau, exam. Ecole pratique. Epreuve pratique. — 4e examen, doctorat. MM. Pouchet Landouzy, Wurtz, exam. Salle n° 1. Faculté. M. Ch. Richet, censeur.

*Jeudi 11.* — Médecine opératoire : MM. Le Dentu, Brun, Albarran, exam. Ecole pratique. *Epreuve pratique.* — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie. MM. Guyon, Poirier, Wallich, exam. Salle n° 1, Faculté, M. Gautier, censeur. — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie, N. R. MM. Quenu, Hartmann, Bonnaire, exam. Salle n°, 2, Faculté. —4e examen, doctorat. MM. Proust, Hanriot, Dupré, exam. Salle n° 4, Faculté.

*Vendredi 12.* — 2e examen, doctorat, 2e partie. MM. Ch. Richet, Hanriot, Retterer, exam. Salle n° 2, Faculté, M. Broca André, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 1re série. MM. Delens, Kirmisson, Broca (Aug.), exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série. MM. Tuffier, Jalaguier, Legueu, exam. Necker.— 5e examen, doctorat, 2e partie. MM. Potain, Dejerine, Widal, exam. Necker. M. Mery, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique. MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudelocque. M. Lejars, suppléant.

*Samedi 13.* — 3e examen, doctorat, 2e partie, 1re série. MM. Chantemesse, Ballet, Thiroloix, exam. Salle n° 2, Faculté. M. Retterer, censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie, 2e série. MM. Joffroy, Achard, Dupré, exam. Salle n° 1, Faculté. M. Langlois, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique. MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier, M. Chassevant, suppl.

THÈSES. — *Mercredi* 10, à 1 heure : Candidat, M. Durand; Président, M. Hayem; MM. Tillaux, Rémy, Méry, exam. *Valeur diagnostique de l'insufflation stomacale.* — Candidat, M. Houdé, Président, M. Tillaux; MM. Hayem, Remy, Mery, exam. *Des différents traitements chirurgicaux de l'hydrocèle et, en particulier, du traitement par éversion de la vaginale.* — Candidat, M. Magron; Président, M. Tillaux; MM. Hayem, Remy, Méry exam. *L'emphysème orbitaire et palpébral.* — Candidat, M. Monod (Jacques); Président, M. Fournier; MM. Brissaud, Gaucher, Gilles de la Tourette exam. *De l'anémie syphilitique.* — Candidat, M. Khorassandji, Président, M. Brissaud; MM. Fournier, Gaucher, Gilles de la Tourette, exam. *Cirrhose biliaire hypertrophique avec splenomalie (type Gilbert Fournier).* — Candidat, M. Ombredanne; Président, M. Lannelongue; MM. Pinard, Walther, Varnier exam. *Les lames vasculaires dans l'abdomen, le bassin et le périnée.* — Candidat, M. Coudray; Président, M. Pinard; MM. Lannelongue, Walther, Varnier, exam. *Des indications de l'interruption de la grossesse chez les femmes enceintes albuminuriques.* — Candidat, M. Dubois, Président, M. Cornil; MM. Widal, Teissier, Launois. *Appendicite et hystérie.* — Candidat, M. Delisle; Président M. Cornil; MM. Widal, Teissier, Launois, exam. *Transformation maligne des nævi.* — Candidat, M. Navarre; Président, M. Dieulafoy; MM. Budin, Marfan, Thoinot, exam. *La scarlatine à l'hôpital des enfants-malades, en 1899.* — Candidat, Mlle Entz; Président, M. Burdiu; Dieulafoy, Marfan, Roinot, exam. *Consultation des nourrissons et allaitement.*

*Clinique ophtalmologique (Hôtel-Dieu).* — M. DELENS, Agrégé, chargé de cours, commencera le Cours de Clinique ophtalmologique le lundi 8 janvier 1900, à 9 heures et demie du matin, et le continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure. Opérations, le lundi et le jeudi. — Exercices ophtalmoscopiques, tous les mercredis.

*Clinique d'Accouchements Baudelocque.* — M. le Dr POTOCKI, Accoucheur des hôpitaux, et M. le Dr PAQUY, chef de Cinique, commenceront le lundi 5 février, à 4 heures 1/2, un Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires. Ce Cours sera complet en six semaines, et aura lieu tous les jours, à 4 heures 1/2, à la Clinique Baudelocque. Le prix du cours est de 50 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers immatriculés à la Faculté, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits. Les bulletins de versement relatifs à la carte d'immatriculation et au cours seront délivrés au sécrétariat de la Faculté, les lundi, mardi, jeudi et samedi, de midi à 3 heures.

*Cours de Pathologie expérimentale et comparée.* — M. le Pr CHANTEMESSE commencera son Cours le mardi 9 janvier 1900, à 5 heures de l'après-midi, à l'Amphithéâtre du Laboratoire de Pathologie expérimentale (Ecole pratique, 1er étage), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

**Conférence d'Internat.** — MM. ALGLAVE, Pierre DUVAL, GADAUD, GUILLAIN, LENORMANT, commenceront une conférence d'Internat le samedi 13 janvier 1900, à deux heures, à l'hôpital de la Charité, et la continueront les samedis suivants à la même heure.

**Enseignement médical libre.** — *Instrumentation chirurgicale.* — M. René BELIN fera, les mardis, jeudis et samedis (à partir du 21 décembre), à 5 heures (115, rue de Rome), une série de conférences pratiques sur l'instrumentation chirurgicale, les appareils et bandages usuels.

**Conférence privée d'Internat.** — MM. G. ROSENTHAL et Robert LŒWY, internes des hôpitaux, commenceront une conférence privée d'internat le samedi 20 janvier. Ecrire à M. ROSENTHAL, à l'hôpital des Enfants-Malades.

**Conférence privée d'Externat.** — MM. Emile COUDERT et RASTOUIL, internes des hôpitaux, commenceront une conférence privée d'Externat le 10 janvier. S'adresser à la Maison Dubois, 200, faubourg St-Denis.

**École de Médecine de Tours.** — M. PASQUIER, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé, pendant la présente année scolaire, d'un cours de pharmacie et matière médicale.

**École de Médecine d'Alger.** — M. MALOSSE, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux physiques et chimiques.

**Enseignement dans les hôpitaux.** — Une série de travaux pratiques de *Bactériologie médicale* commencera le lundi 8 Janvier à deux heures et demie, sous la direction de M. MACAIGNE, chef du Laboratoire.

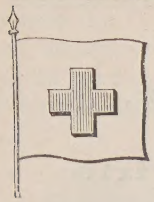

## Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

**Hôpitaux de Paris.** — *Concours de l'Externat.* — Anatomie. Le 15 décembre, question posée : *Configuration extérieure et rapports du cœur* ; le 16 décembre : *Rapports de l'estomac* ; le 17 décembre : *Configuration et rapports du poumon.* — Pathologie : *Métrorragie* ; *Rétrécissement mitral.*

Questions données aux vétérans. — Anatomie : *Rapports des reins* ; *rapports du rectum* ; *rapports de l'utérus* ; *rapports du cœur* ; *rapports de l'estomac* ; *rapports des poumons.* — Pathologie. — *Oreillons* ; *coqueluche* ; *signes et diagnostic du mal de Pott* ; *muguet* ; *métrorragies* ; *rétrécissement mitral.*

Concours entre les 3 candidats ayant obtenu la note 38. — Question : *Indications, manuel opératoire et dangers de la thoracentèse.*

*Médaille d'or.* — Le Concours des prix de l'Internat (*Médecine*), institué entre les internes des Hôpitaux de Paris, s'est terminé par les nominations suivantes : Médecine, *Médaille d'or* : M. Castaigne ; *Médaille d'argent* : M. Bernard ; *Médaille de bronze* : M. Griffon.

*Mutations.* — Il a été décidé, à la dernière séance de la *Société médicale des Hôpitaux*, que les mutations suivantes auraient lieu dans les services hospitaliers, par suite du décès du Dr Gingeot et la retraite des Drs Proust et d'Heilly. — *Hôtel-Dieu* : MM. Muselier et Brissaud. — *Michel-Bizot* : MM. Netter et Guinon. — *Hérold* : MM. Marfan et Marcel-Lavallée. — *Enfants-Malades* : MM. Variot et Richardière. — *Etex* : MM. Sevestre et Josias. — *Lariboisière* : M. Brault. — *Saint-Antoine* : M. Thoinot. — *Tenon* : M. Dalché. — *Ménages* : M. Wurtz. — *Debrousse* : M. Launois. — Par suite de la limite d'âge de Dr Terrier et de la mort de M. A. Marchand, M. Berger passe à Beaujon; M. Michaux, à Bichat; M. Chaput, à Broussais ; M. Lejars, à Tenon ; M. Potherat, à la Maison de Santé ; M. Guinard, à Bicêtre ; M. Hartmann, à Ivry.

**L'Inspection médicale des écoles à Paris.** — M. Vivien, au Conseil Municipal de Paris, a signalé que la loi de 1886 sur l'Inspection des Ecoles au point de vue médical n'est pas appliquée en ce qui concerne les écoles libres. Il a déposé un projet de vœu tendant à ce que ce service soit organisé le plus tôt possible. Ce vœu a été renvoyé à l'Administration.

Inauguration du Pavillon de Radiographie. — *Hôpital Saint-Louis.* — Le directeur de l'Assistance publique et le Président du Conseil municipal ont inauguré à l'hôpital Saint-Louis, un pavillon nouveau dans lequel vient d'être installé un service complet de radiographie et d'électrothérapie. C'est sur l'initiative de M. et de Mme Brault, le père et la veuve d'un ancien externe de Saint-Louis, M. Alexandre Brault, que ce pavillon a été créé. M. Alexandre Brault avait jadis projeté de l'édifier lui-même ; mais la mort le surprit à la fin de l'année dernière, avant qu'il eût pu donner suite à son projet. Sa famille l'a repris, et, en souvenir du mort, a fait les frais de l'installation du nouveau service. M. Derouin, secrétaire général de l'Assistance publique l'en a publiquement remerciée, à la cérémonie d'inauguration, à laquelle assistaient, avec MM. Lucipia et Faillet, Conseillers municipaux, les professeurs et médecins de l'hôpital Saint-Louis, le directeur M. Oudot, et les élèves internes et externes de l'établissement. Il a félicité aussi, de l'activité qu'il a déployée pour l'installation des laboratoires, le Dr Gastou, ami personnel de Brault, et médecin de l'hôpital Saint-Louis. Le secrétaire général de l'Assistance publique enfin, a exprimé l'espoir que le Conseil municipal ne marchanderait pas les subsides nécessaires au fonctionnement des nouveaux laboratoires. M. Lucipia lui en a donné l'assurance, puis le professeur Fournier, médecin en chef de l'hôpital, a fait l'éloge d'Alexandre Brault, son ancien élève, et exposé sobrement quels services les malades et les étudiants pourront attendre du service de radiographie et d'électrothérapie. Enfin, M. le Dr Gastou a fait visiter à ses invités tous les détails du pavillon. Au rez-de-chaussée, il leur a montré les salles d'attente et d'examen des malades, et le laboratoire de micrographie ; au premier étage, les salles d'électrothérapie, de photographie et de radiographie, enfin, dans un terrain attenant au pavillon, les cabanes dans lesquelles seront enfermés les animaux devant servir aux expériences. Le nouveau service fonctionne déjà.

**Hôpital d'Anteuil** (*Dames Françaises*). — Mme Loubet a visité l'hôpital fondé à Auteuil, il y a deux ans, par la Société des Dames Françaises. Cet hôpital où les dames de la Société donnent elles-mêmes leurs soins, chacune à son tour, afin d'être préparées, dans le cas d'une guerre, à seconder utilement les médecins et chirurgiens militaires, a été inauguré par M. Félix Faure. La directrice, Mme Thierry-Lagrange, et les dames du Comité ont reçu la femme du Président de la République dans la salle des consultations qui est d'un confort élégant. Elles lui ont fait les honneurs de l'établissement, lui faisant visiter le bureau des entrées, où elle a apposé sa signature sur le registre, la salle de pharmacie où se tenaient les pharmaciens attachés à la maison, les cuisines et, enfin, les dortoirs. Des explications lui ont été données sur le fonctionnement de l'hôpital qui, en cas de guerre, avec l'adjonction de hangars transformés en infirmerie, pourra contenir 124 lits. Mme Loubet s'est retirée, charmée de l'accueil qui lui a été fait par le Comité de l'Association des Dames Françaises, et elle a laissé pour les malades qui sont en traitement dans l'hôpital une somme de 200 francs.

**Assistance publique de Paris.** — M. André Lefèvre a présenté au Conseil municipal de Paris, cette semaine, son rapport général sur le budget de l'Assistance publique : il a signalé les diverses modifications apportées par la Commission dans ce budget.

**Hôpital de Poitiers.** — Ont été nommés *Internes* : MM. Barberousse, Ravarit, Barraud et Caillaud; *Externes* : MM. Jabouille, Thébé, Paître, Roux, Seigneurin, Crochet, Pierrot, Clémenceau, Petit, Lachaize et Houillier.

## Sociétés et Congrès.

**Conseil Supérieur de l'Instruction Publique.** — Le Conseil supérieur de l'Instruction publique est convoqué en session ordinaire pour le mercredi 10 janvier 1900. La durée de la session est fixée à quatre jours.

**Conseil de l'Université de Paris.** — Le Conseil de l'Université s'est réuni sous la présidence de M. Gréard. Il a enregistré la nomination de M. Deblis, agrégé, qui est chargé de suppléer M. Panas, professeur de clinique ophtalmologique. Il a communiqué la liste des conférences que la Société des Amis de l'Université vient d'instituer. Ces conférences s'ouvriront, le jeudi 11 janvier, à la Sorbonne. La première conférence sera faite par M. Brouardel, sur la *Tuberculose*. On a voté le maintien de la chaire de toxicologie vacante à l'Ecole supérieure de Pharmacie par la nomination de M. Moissan à la chaire de chimie minérale.

**Société internationale pour l'Étude des questions d'Assistance.** — Cette Société vient de constituer, comme suit, son bureau pour 1900 : *Président* : M. Alfred Muteau, député. *Vice-présidents* : MM. Monod, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques ; Sabran, président des hospices de Lyon ; Derouin, secrétaire général de l'Assistance publique de Paris ; Mulé, inspecteur principal des Enfants assistés de la Seine. *Secrétaire général* : Dr Billon ; *secrétaire général adjoint* : Rondel ; *trésorier* : Van Brock.

**Société de Chirurgie.** — *La Société de Chirurgie* de Paris a élu M. le Dr Beurnier comme membre titulaire, et MM. Delanglade (de Marseille), Tédenat (de Montpellier), Malapert (de Poitiers) et Loison (médecin militaire), comme Correspondants nationaux.

**Les Médecins à l'Académie des Sciences.** — *Nomination d'un vice-président.* — L'Académie nomme, à la presque unanimité des suffrages, vice-président de la Compagnie, M. le Dr Milne-Edwards, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

**Ligue Nationale contre l'Alcoolisme.** — Le Bureau de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme (Société française de Tempérance) est composé de la façon suivante pour 1900 : *Président*, M. Emile Cheysson ; *vice-présidents*, MM. Gaufrès, Jules Siegfried, Drs Bouchereau et Gouraud. Secrétaire général le Dr Emile Philbert ; secrétaires généraux adjoints, les Drs Audigé et Rœser ; secrétaires, MM. Duchesne-Fournet et Sangnier-Lachaud ; Bibliothécaire archiviste, le Dr Cruet ; archiviste, M. Bartaumieux.

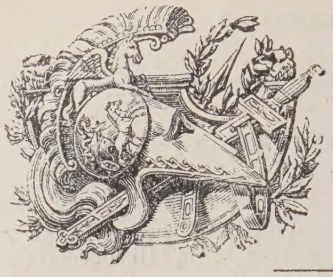

## Guerre, Marine et Colonies.

**Distinctions honorifiques.** — Sont nommés *chevaliers de la Légion d'honneur* : M. le médecin de 2e classe Parin ; MM. les Médecins-majors : Beaudrimont, Bories, Picqué, Simon (Réserve). — Médecins-majors (Active) : MM. Finot (Soudan) ; Durand (Madagascar) ; Février (Tonkin) ; Lafforgue (Siam) ; Camentron (Tonkin). — Médecins Inspecteurs : MM. Rogier, Faure, officier de santé à Lagrand (Hautes-Alpes). Soins gratuits donnés à la gendarmerie depuis 45 ans. Dugenet, docteur-médecin à Bléré (Indre-et-Loire). Soins donnés à la gendarmerie depuis 45 ans. MM. Le Moine, Garnier, Simond, Marchoux, médecins principaux des Colonies ; Camail, médecin de 1re classe des Colonies ; Réland, pharmacien de 1re classe des Colonies.

M. Marchoux, médecin de la Marine. Cette croix sera particulièrement fêtée à l'Institut Pasteur, dit le *Figaro*. Ce médecin est, en effet, un élève de cet Institut. Médecin des Colonies, signalé déjà par des services au Sénégal et en Extrême-Orient, il passa plusieurs années à l'Institut pour y apprendre les méthodes nouvelles, dont l'application, lorsqu'elle sera généralisée, fera disparaître le mauvais renom sanitaire de nos Colonies. Il a été chargé d'installer des Instituts au Sénégal. C'est le succès de cette mission qui lui a valu sa croix.

*Officiers de la Légion d'honneur* : M. Chalmé, pharmacien en chef ; — médecins principaux : MM. Tachard, Caillet ; — médecins-majors de 1re classe : Martino, Mazellier ; — pharmacien principal, Barillé à Paris.

**Service de Santé Militaire.** — Les élèves du Service de Santé : Augé, Marty, Ponthiou-Lavielle, Lenoir, Le Maout, Rogé et Clavet sont nommés médecins auxiliaires de 2e classe.

**Service de Santé de la Marine.** — M. Duclat, médecin de première classe détaché à Rochefort, est désigné pour remplacer, sur le *Dupuy-de-Lôme* (escadre du Nord), M. le Dr Bourdon, du cadre de Toulon. — Par décision ministérielle, en date du 14 décembre 1899, ont été nommés à l'emploi de médecin auxiliaire de deuxième classe de la Marine, les élèves de l'École du Service de Santé de la Marine : MM. Ribot et Ledoux, reçus Drs en médecine devant la Faculté mixte de Bordeaux.

**Service de Santé des Colonies.** — Le paquebot *Laos*, courrier d'Extrême-Orient, est parti avec MM. Parmentier, Mul et Rigollet, médecins des colonies. Le paquebot *Natal*, courrier de Madagascar et de la côte orientale d'Afrique, est parti avec une centaine de passagers dont : MM. Heusch,

médecin des Colonies, allant à Tamatave ; le paquebot *Stamboul*, courrier du Dahomey et de la côte occidentale d'Afrique est parti avec une centaine de passagers, dont M. de Messière, médecin des Colonies, allant à Konakry.

## Médecine d'État et Hygiène.

**Hygiène des Villes.** — Dans une de ses dernières réunions, la Conférence des avocats à la Cour d'Appel de Paris a discuté la question suivante : « Le maire peut-il légalement, en vertu de ses pouvoirs de police, interdire à un particulier de recevoir aucune personne atteinte de tuberculose ou d'autre maladie contagieuse ? » La Conférence a adopté la négative.

**Hygiène de la Ville de Paris.** — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 51e semaine, 1,156 décès, chiffre supérieur à celui de la semaine précédente (1.009) et à la moyenne ordinaire des semaines de décembre (922). Cette augmentation est due notamment aux maladies de l'appareil respiratoire. Elle concerne presque exclusivement les vieillards : il y a eu 274 décès de plus de soixante ans pendant la semaine précédente, et il y en a 422 pendant la 51e semaine ; aux autres âges, on ne constate que des différences peu importantes. La fièvre typhoïde a causé 11 décès au lieu de 9 pendant les deux précédentes semaines et de 12 pendant les deux semaines antérieures. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins reste relativement assez peu considérable (47 cas nouveaux). La scarlatine a causé 4 décès. Les autres maladies restent au-dessous de la moyenne (rougeole, 4 décès ; coqueluche, 1 ; diphtérie, 5). Il y a eu 10 suicides et 11 autres morts violentes. On a célébré à Paris 521 mariages. On a enregistré la naissance de 1,098 enfants vivants (568 garçons et 520 filles), dont 767 légitimes et 322 illégitimes. Parmi ces derniers, 44 ont été reconnus immédiatement.

**Médecins Experts.**— Par décret en date du 23 décembre 1899, l'article premier du décret du 21 novembre 1893 relatif aux médecins experts, est modifié en ce sens que c'est dorénavant dans les *trois* mois (et non dans le mois) qui suivent la rentrée, que les Cours d'Appel doivent désigner les docteurs en médecine à qui elles confèrent le titre d'experts devant les tribunaux.

**Mortalité à Angers.** — Nous avons publié, il y a quelque temps, d'après la *Croix*, un certificat du Dr Hébert, médecin du Bon Pasteur d'Angers, qui constatait que cet établissement avait perdu depuis quatre ans 22 0/0 de son personnel, soit près du quart. Un peu plus tard, le Dr Hébert modifiait ce chiffre par une dépêche adressée à la *Croix* et que nous avons reproduite. D'après lui, une faute d'impression avait été commise. Ce n'est pas 22 0/0 qu'il avait écrit, mais 2 0/0. Il ajoutait que depuis un an on n'avait constaté au Bon Pasteur d'Angers que six décès. L'*Aurore* s'est procuré la liste des décès enregistrés à Angers depuis quatre ans. Elle déclare tout d'abord que ce n'est pas six décès qui se sont produits cette année au Bon-Pasteur, mais exactement vingt. Elle ajoute qu'il y en a eu 22 en 1898, 24 en 1897 et 30 en 1896, soit, au total, 98 pour ces quatre dernières années, ce qui représente une proportion d'environ 10 0/0.

**La Peste au Portugal.** — Depuis le commencement de l'épidémie jusqu'au 1er Janvier 1900, il y a eu à Oporto 292 cas de peste, dont 106 suivis de décès. Pendant la semaine dernière, il y a eu 6 cas, 2 décès. L'épidémie est en décroissance évidente. 27 pestiférés sont en traitement à l'hôpital dont 7 dans un état grave.

**Les Maladies au Transwal.** — D'après le War Office, à Ladysmith, il y a aujourd'hui en traitemement 55 cas de fièvre typhoïde et de dysenterie.

## Divers

**Hommage à des Médecins.** — *La rue Bouchut.* — M. Chautard a fait, au Conseil municipal de Paris, la proposition suivante : « J'ai l'honneur de déposer sur le bureau du Conseil une pétition d'un groupe de médecins, faite sur l'initiative du Dr Tapie, et parmi les signataires de laquelle sont MM. les Drs Descroizilles, Sevestre, Moizard et Comby, médecins en chef de l'Hôpital des Enfants malades, tendant à donner le nom d'Eugène Bouchut, inventeur du tubage du larynx, à une rue de Paris dans le voisinage de l'Hôpital des Enfants-malades ».

**Buste d'Aimé Girard.** — *Inauguration.* — Le Colonel Laussedat, directeur du Conservatoire des Arts et Métiers et M. Bouquet, représentant le Ministre du Commerce, ont présidé dans le grand amphithéâtre du Conservatoire, à l'inauguration d'un buste d'Aimé Girard, ancien professeur de cet établissement national, et membre de l'Institut. Le colonel Laussedat, en remettant à l'Etat le buste, produit d'une souscription des amis et des élèves d'Aimé Girard, a fait l'éloge du Maître chimiste mort l'année dernière. Sans vouloir retracer en détail la vie du savant laborieux, infatigable qu'était Aimé Girard, M. Laussedat rappelle l'activité féconde qu'il déploya pendant les vingt-sept années qu'il professa au Conservatoire. Ce fut un professeur incomparable ; pour mieux parler de toutes les industries auxquelles la chimie apporte son concours, il s'instruisit des mille détails pratiques de chacune, qu'il s'agît de meunerie ou de sucrerie, de savonnerie, de papeterie ou de quelque autre industrie ; il contribua, dans une large part, au développement des cultures de la betterave à sucre et de la pomme de terre; *l'hygiène* aussi le préoccupa,

**Les Médecins et la Politique.** — *Médecins délégués sénatoriaux de Paris.* — Dans la liste unique des candidats du Conseil municipal de Paris se trouvent deux médecins,

MM. les Drs Richelot, Terrier. Dans les six suppléants, il y a M. le Dr Clauzel. On remarquera l'absence de M. Brouardel qui, antérieurement, était toujours délégué.

**Les Médecins Candidats au Sénat.** — Dans la Nièvre, M. le Dr Brouillet, Conseiller général et maire de Dornes, a adressé aux électeurs sénatoriaux une circulaire dans laquelle il pose sa candidature au Sénat. — Dans le Cantal, un Congrès électoral tenu à Aurillac a adopté la candidature du Dr Fesch, maire d'Aurillac. — Dans les Pyrénées-Orientales, M. le Dr E. Parès, maire de Rivesaltes, Conseiller général, vient de poser sa candidature contre celle de M. Delcros, radical-socialiste. M. Parès se présente également comme radical-socialiste. — Dans le Tarn-et-Garonne, M. le Dr Foissac, Conseiller général de Montauban, a été désigné comme l'un des candidats du parti avancé aux élections sénatoriales.

**Les Médecins et le monde.** — M. le sénateur S. Pozzi a offert la semaine dernière, comme il fait d'ailleurs chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, une matinée-concert aux malades et aux convalescents de l'hôpital Broca, dont il est chirurgien. — Au mariage du colonel Odoul, commandant le 73e régiment d'infanterie, parmi les témoins, était pour la mariée : M. le Dr Ernest Wemaere.

**Nouveaux Journaux.** — Nous annonçons à nos lecteurs l'apparition d'un nouveau Journal, la *Revue Médicale de Normandie*, où nous trouvons parmi les membres du Comité de Direction les noms de nos amis R. Sorel et Martin, Halipré, Nicolle, Engelbach, etc. — Tous nos vœux accompagnent cette publication, car, on le sait, les noms qui précèdent sont ceux de fondateurs des *Archives provinciales de Chirurgie* et des *Archives provinciales de Médecine*.

**Le dépôt légal des imprimés et la Bibliothèque Nationale.**—L'*Officiel* a publié la note suivante : Le Ministère de l'Intérieur a constaté que le dépôt des livres et des écrits périodiques, qui est réglé par les articles 3 et 10 de la loi du 29 juillet 1881, n'est effectué le plus souvent que longtemps après la publication et d'une façon très irrégulière. Ces irrégularités provoquent très fréquemment, à juste titre, des réclamations de la Bibliothèque nationale.

L'Administration croit donc devoir rappeler à MM. les imprimeurs et à MM. les gérants les prescriptions formelles des articles de loi précités, et les prévient en même temps qu'elle se verra dans la nécessité d'en poursuivre l'application.

**Les Médecins Conférenciers.** — Au Jardin d'Acclimatation, dans la grande salle du Palais d'Hiver, le 21 déc., a eu lieu une conférence de M. le Dr Henry Labonne, sur son voyage si intéressant dans l'archipel des Féroës et les Hébrides. — A citer, une Conférence du Dr Lesage, sous les auspices de l'*Union des Femmes de France*.

**Les Médecins directeurs de Prison.** — M. le docteur Bondon est directeur de la Roquette, à Paris.

**Les Médecins Anthropologistes.** — M. le Dr Variot vient de signaler, à la Société d'Anthropologie de Paris et à la Commission des Monuments mégalithiques, deux beaux dolmens situés à Borgy, commune de Décize (Saône-et-Loire). La table de ces dolmens est parfaitement conservée ; elle est formée d'un seul bloc de calcaire pesant au moins 10,000 kilos et ayant quatre mètres de longueur ; les pierres de support, formées par des dalles énormes, ont été mises à découvert par des travaux de déblaiement que dirigeait le Dr Variot. Les fouilles ont permis de découvrir, au-dessous de la table, des ossement humains, des haches en jade, des poinçons en os indiquant bien que ces dolmens sont des monuments funéraires remontant à l'âge de pierre.

**Maladies des Hommes Célèbres.** — Une heureuse amélioration est survenue dans l'état du comte Tolstoï. Plus que les coliques hépatiques, les médecins redoutaient la faiblesse générale, le comte étant depuis des années déjà, un obstiné végétarien. Même alité, Tolstoï n'a pas cessé de travailler.

**Les Médecins Romanciers.** — Sait-on que le célèbre romancier Conan Doyle, l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages littéraires, mais très populaires, et en particulier du *Détective Amateur*, est médecin et grand voyageur. Le « Gaboriau » anglais vient de s'embarquer après s'être enrôlé comme médecin volontaire, pour le Transvaal.

**Les Médecins de Schinznach-les-Bains.** — La retraite du Dr de Tymowski a entraîné celle de M. Amsler-Dresseli, qui dirigeait depuis vingt ans l'établissement de Schinznach. M. Amsler passe en qualité de directeur au Kurhaus de Saint-Moritz.

# Variétés et Anecdotes.

## Le Monument Grisolle à Fréjus.

Le Monument Grisolle est en place à Fréjus ; mais, comme nous ignorons à qu'elle époque aura lieu l'inauguration officielle, nous nous décidons à en publier dès aujourd'hui la photographie.

Le monument est bien venu et le buste du célèbre clinicien est, paraît-il (car nous n'avons pas encore eu l'occasion de le voir), très ressemblant. Le sujet, qui est assis sur le piédestal, représente la *Science*. L'ensemble, est d'un bel effet, sur la grande place (le Cours) de Fréjus, entouré de superbes platanes (*Fig.* 6).

Profitons de cette occasion pour rappeler aux jeunes médecins, que le Professeur Grisolle fut le type des praticiens de son époque, et que son livre était encore, au moment du début de nos études médicales, un ouvrage classique. Son traité fameux sur la *Pneumonie* est même aujourd'hui le seul document clinique un peu sérieux que nous ayons sur cette affection, si commune et si sérieuse.

L'hommage a été tardif ; mais il faut rendre justice aux

compatriotes de l'éminent professeur de n'avoir point voulu que son nom disparût dans l'oubli.

Voici le texte d'une pièce de vers, publiée à cette occasion, par un habitant du pays :

POUR GRISOLLE.

Fréjus, 6 décembre 1899.

« *Art et Charité* »

« Je suis la charité.. ....
. . . . . .
. . . . . .
« Oh ! donnez-moi pour que je donne !
J'ai des oiseaux nus dans mon nid.
Donnez, méchants, Dieu vous pardonne !
Donnez, ô bons, Dieu vous bénit. » V. HUGO.

A M. LE DOCTEUR H. MIREUR.

Pour le sage amoureux de la vie adorable,
La mort n'est qu'un vain mot, un souffle qui s'en va ;
Il sait qu'il doit revivre au cœur de son semblable
Purifié, meilleur, ainsi qu'il se rêva.

*Fig.* 6. — Le Monument Grisolle à Fréjus.

C'est pourquoi, sur la haute et sonore esplanade
D'où le regard unit aux vagues le mont clair,
D'où l'âme délivrée et légère s'évade
Vers l'immensité calme et sereine de l'air,

Nous t'avons élevé ce marbre et ce porphyre
A toi le noble fils d'une noble cité,
Qui sus pencher, pour le malade qui soupire
Au bord du pauvre lit l'ardente Charité.

Près de toi, dans l'air sain, médite la Science ;
Elle rêve, ton œuvre illumine ton front;
La bonté de ton cœur, ta sublime patience
En actes, en vertus germaient et germeront.

Dans l'antique Fréjus, ville insigne entre toutes,
Ton exemple a touché les plus nobles esprits;
On dirait qu'en ces jours d'amertume et de doutes,
Tu guides vers la paix nos voix et nos écrits.

Ah! demeure longtemps dans l'éclat de ton buste,
Sous un double rayon de gloire et de soleil,
Grisolle, et verse-nous la sagesse robuste
Qui ravit ta mémoire à l'éternel sommeil.

STANISLAS TERRAS,
Greffier en chef du Tribunal de Commerce (Fréjus).

## Le Corselet de Mme de Griniewitch.

Me le Dr de Griniewitch vient de publier dans *Paris-Buenos-Aires* (Journal illustré publié par l'Institut de Bibliographie), un intéressant article sur l'*Hygiène de la Femme*, dans lequel elle revient sur le corselet qu'elle a imaginé. Ce nouvel article de vêtement, baptisé *Callimaste*, du grec « beauté des seins », a pour but de soutenir les seins d'une manière hygiénique et esthétique, de rendre la liberté à l'estomac et

*Fig.* 7. — Le Corselet de Mme le Dr O. DE GRINIEWITCH.

aux poumons, de faciliter ainsi le jeu de la respiration et d'assurer des digestions parfaites; il a, de plus, l'avantage de conserver à la poitrine la grâce si fragile de ses formes (*Fig.* 7).

En retenant parfaitement les seins, le *Callimaste* laisse en dehors de toute pression les mamelons, si fréquemment comprimés et atrophiés par les corsets et brassières ; il a

de plus, l'avantage de ne pas exercer sur le buste cette compression désagréable, si justement reprochée aux corsets ordinaires. Il se recommande particulièrement dans tous les cas où la glande mammaire est très développée, soit pour cause de grossesse ou d'allaitement, soit par complexion naturelle, car, malgré sa frêle apparence, ce nouveau corselet, grâce à diverses adjonctions, se trouve en état de soutenir, d'une façon très gracieuse, les seins les plus volumineux ; mais, c'est surtout lorsque la femme ne peut supporter sans danger aucune espèce de corset, pas même le corset bas, que l'usage du Callimaste s'impose encore plus impérieusement.

## INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

L'Institut de Bibliographie, qui vient de s'adjoindre un Service d'Editions de Grand Luxe, publie, depuis quelques jours, un grand journal illustré, intitulé : Paris-Buénos-Aires, destiné à resserrer les liens qui unissent les deux Républiques française et argentine, de race latine.

Service des Clichés Typographiques.

Un type des Clichés typographiques.
*Prêtés par l'Institut de Bibliographie de Paris.*

Cette publication, extrêmement remarquable par le nombre et la beauté de ses *Illustrations*, dont nous donnons ci-dessus l'un des types, est exécuté dans des conditions de bon marché tout a fait exceptionnelles, grâce à des combinaisons multiples imaginées par l'Administration.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur cette Revue, qui montre les ressources dont dispose le nouveau Service d'Éditions.

## A NOS LECTEURS.

### La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe gravure d'un tableau de M. Bourgeois, représentant

Groupe de MM. les Professeurs Proust, Joffroy, Duplay, Berger, Chantemesse, Raymond, Farabeuf, Hutinel, Pouchet, Grancher.

**tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris** assemblés en *Réunion du Conseil.*

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre affranchie.

## AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

**PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.**

### POSTES MÉDICAUX VACANTS.

### DEMANDES.

1° Poste médical pour jeune médecin à prendre en Savoie. — Traitement : 3.600 fr. On fait de la pharmacie. — Très pressé.

2° Poste médical à prendre dans l'Orne. Subvention : 350 francs.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

*Le Directeur-Gérant :* Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 195.